

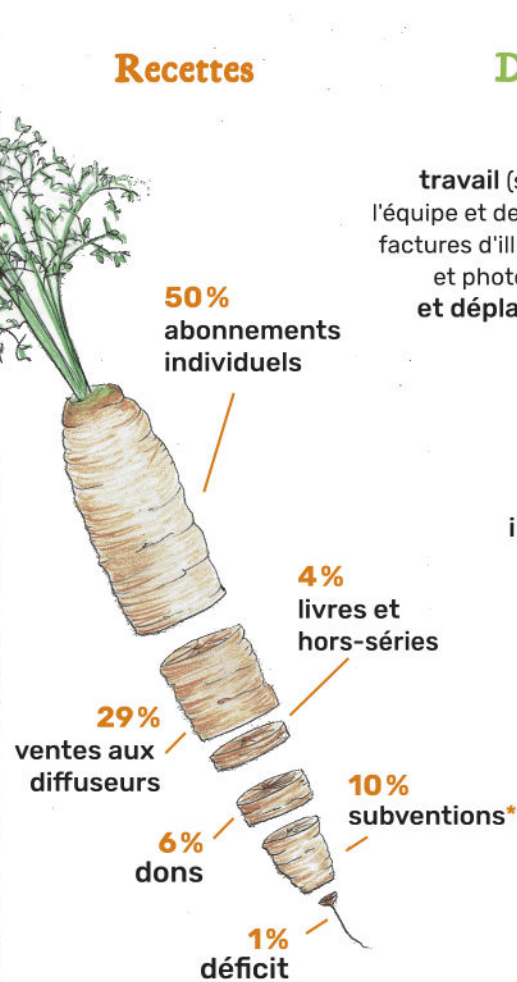
Comment on fait bouillir la marmite

À la rondelle près !

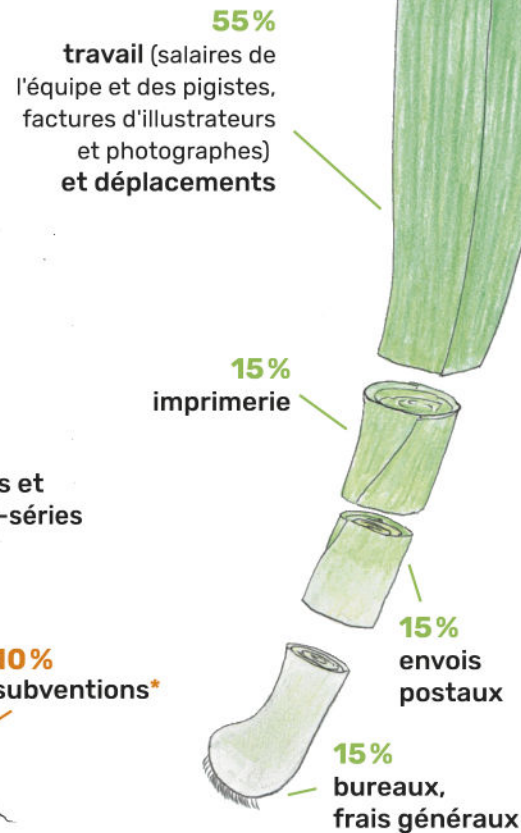
Ça fait longtemps qu'on ne vous a pas présenté les comptes de notre petite entreprise coopérative. Soyons directs : c'est pas folichon !

Nous vendons moins de journaux. Par exemple, le numéro de septembre est parti à quelque 8 686 exemplaires. L'année précédente, sur la même période, nous en vendions 10 102. Et ce constat est le même chaque mois. Malgré nos efforts, on vend moins. Ce qui nous sauve, pour l'instant, cette année, ce sont vos dons qui compensent cette baisse. Du don récurrent à 5 euros au chèque à 4 zéros, vous nous avez offert environ 20 000 euros. Couci-couça, on arrive à l'équilibre. Mais nous attendons décembre avec impatience. Vous êtes en effet nombreuses et nombreux à renouveler et à offrir des abonnements à ce moment-là, ce qui renfloue nos caisses. C'est aussi le moment où l'on perçoit, comme tous les « médias d'information politique générale à faibles revenus publicitaires » depuis 2016, une subvention (l'an dernier, 25 000 euros). Autant de jolis chèques qui nous permettent habituellement de faire la soudure jusqu'à l'année suivante... Par contre, la période qui précède est habituellement creuse. On a peu de recettes, alors que la fabrication et l'envoi d'un numéro nous coûtent environ 30 000 euros. L'an dernier, au 1^{er} septembre, nous avions 41 600 euros dans le bas de laine et pourtant, fin novembre, nous sommes passés à deux doigts de la grosse galère. Cette année, la trésorerie au 1^{er} septembre est de 40 150 euros... Va-t-on passer « à un doigt », ou se mettre un découvert sur le dos ? Franchement, on se dit que s'il y a un moment pour vous solliciter, c'est celui-ci.

Recettes



Dépenses



Proportion des différentes entrées et sorties, pour 320 000 euros d'activité, oct. 24 - sept. 25.

Si le prévisionnel de l'exercice en cours est a priori à l'équilibre grâce à vos dons croissants, la trésorerie, elle, va grincer jusqu'à décembre.

Des dons ? On les accepte avec joie et reconnaissance, bien sûr. Mais on a une autre idée : pourquoi ne pas offrir un abonnement à un-e inconnu-e ? C'est le principe de l'abonnement suspendu : vous nous envoyez un chèque de 33 euros (ou vous allez sur internet), et on s'engage à abonner gratuitement toute personne qui en fera la demande. Si jamais, on abonnera des centres sociaux, des prisons, des MJC, des centres de santé... En plus de renflouer nos caisses, vous faites connaître le journal ! 100 abonnements suspendus, ça fait 3300 euros... Pas de quoi s'emballer, mais au moins passer l'automne et repartir pour un an. Merci !

> Rendez-vous en p.23 pour les dons et en p.24 pour les abonnements.
> Et sur www.lagedefaire-lejournal.fr

Diffusion : pourquoi pas vous ?

> 29 % de nos recettes sont fournies par nos diffuseurs : magasins, associations, petits producteurs, mais aussi particuliers qui nous distribuent dans leur entourage, tiennent des stands, créent des dépôts-vente...

> Comment ça se passe ? Vous commandez des paquets de 5 journaux à 1,60 ou 2 euros l'unité (selon que vous vous engagez à l'année ou au mois). Vous pouvez les donner ou bien les vendre 3 euros l'exemplaire, de la main à la main ou en les déposant dans des commerces.

> Pour en savoir plus, contactez Fabien : diffusion@lagedefaire-lejournal.fr ou 04 92 61 61 08.

* Subventions pour la presse à faible revenu publicitaire : 8 % et pour l'éducation aux médias : 2 %.